

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VENDEVILLE

Séance publique du jeudi **19 juin 2025**

Président Ludovic PROISY  
Secrétaire de séance Charline DECARNIN

Convocation envoyée le 13 juin 2025

Lieu de séance : Salle Paul Buisine

Nombre de membres du Conseil Municipal : 19  
Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de présents participants au vote : 13  
Nombre de procurations : 06

Membres présents :

Ludovic <b>PROISY</b>	Isabelle <b>CANDELIER</b>	Guillaume <b>LIETARD</b>
Judith <b>TERNIER</b>	Charline <b>DECARNIN</b>	Éric <b>TIRLEMONT</b>
Christelle <b>DELEPLACE</b>	Marie-Claire <b>NAESSENS</b>	Vincent <b>DELMER</b>
Denise <b>DUCROUX</b>	Brigitte <b>MAINGUET</b>	
	Maurice <b>VANDEWALLE</b>	
	Théo <b>VANENGELANDT</b>	

Membres absents ayant donné procuration :

Fabrice **VAN BELLE** donnant pouvoir à Charline **DECARNIN**  
Yves **MARTIN** donnant pouvoir à Marie-Claire **NAESSENS**  
Jorge **DOS SANTOS** donnant pouvoir à Judith **TERNIER**  
Olivier **MORVAN** donnant pouvoir à Christelle **DELEPLACE**  
Fabienne **MEPLON** donnant pouvoir à Isabelle **CANDELIER**  
Aurélien **MALAQUIN** donnant pouvoir à Éric **TIRLEMONT**

Membre absent excusé :

Membre absent :

Le quorum est atteint, le Conseil Municipal peut valablement délibérer.

DELIBERATION | N°VDV20250619\_07

**MEL | Fonds de Concours « Transition énergétique et bas carbone » - Pose de panneaux photovoltaïques**

Il est porté à la connaissance du Conseil municipal que la commune de Vendeville envisage de déposer une demande de fonds de concours auprès de la Métropole Européenne de Lille, au titre du dispositif « Transition énergétique et bas carbone », en vue de financer partiellement l'installation de panneaux photovoltaïques sur un bâtiment communal situé rue du Fort.

Ce bâtiment constitue un des volets du projet d'aménagement Centre Bourg 2, actuellement en phase de réflexion. Il pourrait, à terme, accueillir : les services techniques municipaux, une cantine scolaire,

une **salle multisports**, ainsi que **des salles polyvalentes** destinées à des activités municipales et associatives.

Envoyé en préfecture le 07/07/2025  
Reçu en préfecture le 07/07/2025  
Publié le  
ID : 059-215906090-20250619-VDV20250619\_07-DE

Bien que ce projet soit inscrit dans les perspectives d'investissement de l'année 2026, la commune est éligible à une **aide anticipée** de la MEL dès à présent. Le dépôt de la demande dans les délais requis permettrait d'**optimiser les chances d'obtention du fonds** et d'**ancrer le futur équipement dans une logique de transition énergétique** dès sa conception.

*Il est proposé au Conseil municipal :*

- *D'autoriser le dépôt de la demande de fonds de concours auprès de la MEL,*
- *De mandater M. le Maire ou l' élu en charge pour signer tous les documents nécessaires relatifs à cette démarche.*

Ce projet s'inscrit pleinement dans les objectifs de sobriété énergétique et de développement durable portés par la collectivité.

### LE CONSEIL MUNICIPAL CECI EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, DÉCIDE

- **D'AUTORISER** le dépôt de la demande de fonds de concours auprès de la MEL,
- **DE MANDATER** M. Le Maire ou l' élu en charge pour signer tous les documents nécessaires relatifs à cette démarche.

La présente délibération sera transmise à la préfecture et consignée dans le registre des délibérations du Conseil Municipal.

<b>SCRUTIN</b>	<b>POUR : 19</b>	<b>CONTRE : 0</b>	<b>ABSTENTION : 0</b>
----------------	------------------	-------------------	-----------------------

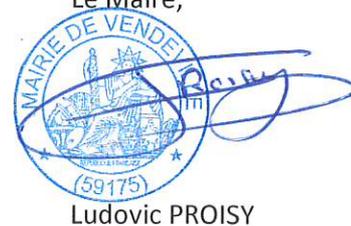
Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an, susdits.

Pour extrait conforme et rendue exécutoire par sa transmission en Préfecture du Nord  
Le 25/06/2025

Le secrétaire de séance

  
Charline DECARNIN

Le Maire,

  
Ludovic PROISY